

AFRIQUE DU SUD

CHASSE AU GRAND GIBIER

Saison 2026-2027

L'Afrique du Sud est surtout connue pour le grand gibier. Les chasseurs viennent du monde entier tirer dans de vastes propriétés (antilopes, gnous, buffles, crocodiles, hippopotames, zèbres) générant une véritable activité économique locale.

SAISON DE CHASSE :

Du 1er mars au 31 octobre, les mois d'hiver. La végétation plus clairsemée favorise le repérage et le pistage des animaux.

TERRITOIRES DE CHASSE :

Au nord du pays, dans la région de Kimberley et Tosca.

Biotopes variés composés de savane herbeuse, savane arborée, et montagne.

Les deux campements vous accueillent sur 7000 hectares chacun, dédiés à la pratique cynégétique.

Le choix du campement se fera en fonction des animaux que les chasseurs désirent prélever.

LOGEMENTS :

Les logements se font dans deux lodges somptueux au milieu du bush avec les chambres tout confort. Ils possèdent une piscine, une grande salle de réception et une magnifique terrasse.

Bien intégré dans son environnement, l'ensemble est conçu pour recevoir dans une ambiance conviviale et confortable, les chasseurs désireux de goûter à la vie de brousse et de savourer dans ce havre de paix, la beauté au grand air.



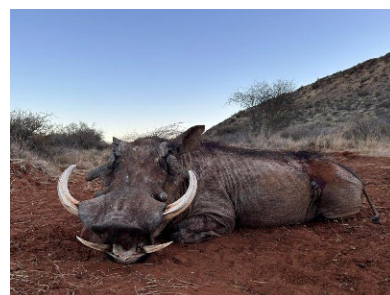
ACCES :

Vol direct Paris CDG / Johannesburg avec Air France.

Vol interne Johannesburg / Kimberley.

Le camp de Kimberley est à 20 minutes de l'aéroport et, le camp de Tosca à 3h30 de voiture depuis Kimberley.

Vols tous les jours.



CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Route de Vors 19 240 VARETZ.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux

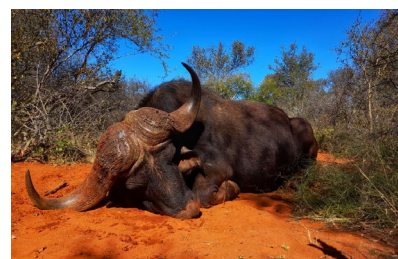
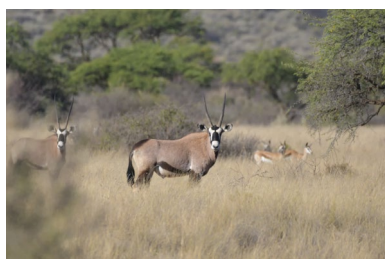
AFRIQUE DU SUD

CHASSE AU GRAND GIBIER

Saison 2026-2027

CHASSE :

La chasse individuelle se pratique à l'approche. Vous pouvez chasser toute la journée. Vous serez accompagné par un guide/interprète français. Avant le départ pour la chasse, votre guide, à votre service durant tout le séjour, vous donnera toutes les instructions et consignes nécessaires à la bonne réussite de la chasse. Également, ce guide expérimenté, vous expliquera les méthodes d'approche ou de tir à respecter. Faites-lui confiance sur la façon d'approcher le gibier de la meilleure manière. Néanmoins, pour le tir, avant d'appuyer sur la détente, n'oubliez pas que vous êtes seul juge et responsable de l'animal abattu. Sur place, on ne vous imposera aucune obligation de tir, ni en quantité, ni en qualité de trophée. Le gibier abattu reste la propriété du territoire, le chasseur ne conservant que le trophée. A la fin de votre séjour, vous signerez un protocole de chasse, pour accord, en présence du guide ; un double étant remis à chacun (y compris vous-même). Étant le seul document contractuel valable pour établir la facturation définitive, le protocole reprend donc les caractéristiques de chaque trophée.

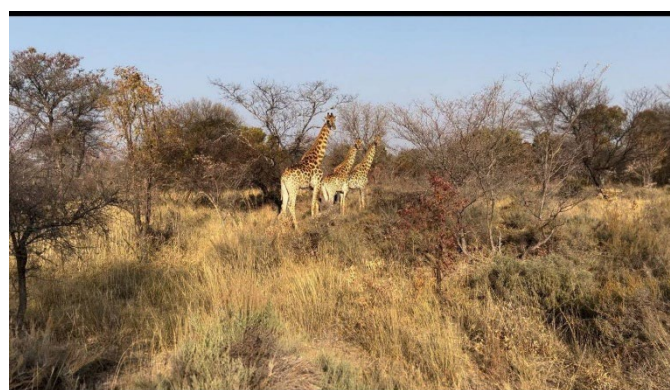
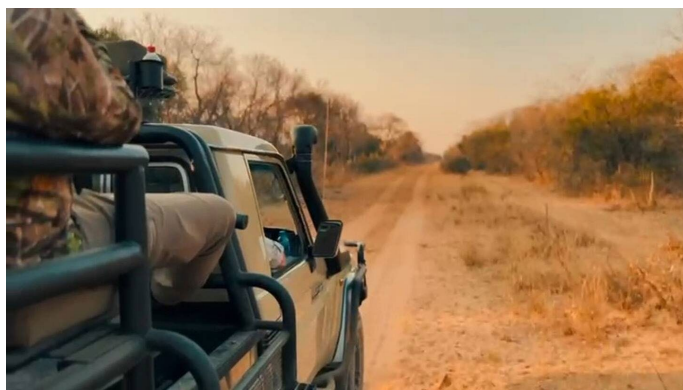


FORMALITES SANITAIRES :

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est vivement recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) la région étant fortement exposée ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde, la méningite et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.



CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Route de Vors 19 240 VARETZ.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux

PROGRAMME TYPE DE 5 JOURS DE CHASSE

Le départ avec la compagnie Air France est possible tous les jours de la semaine

1^{er} JOUR :

21h20 - enregistrement des bagages au comptoir Air France à l'aéroport de Roissy CDG.

23h20 - décollage de Paris / Roissy Charles de Gaulle pour Johannesburg.

2^{ème} JOUR :

11h05 - arrivée à Johannesburg.

Présentation de votre passeport. Contrôle de police ⇒ récupération des bagages.

14h25 - enregistrement des bagages au comptoir AirLink à l'aéroport de Johannesburg.

16h25 - décollage Johannesburg pour Kimberley

17h30 - arrivée à Kimberley

Récupération de bagages, transfert en 4x4 ou minibus pour la zone de chasse – environ 30 min pour la zone de chasse de Kimberbey et +- 3h30 de route pour la zone de chasse de Tosca.

Installation. Nuitée.

3^{ème} – 7^{ème} JOURS

5 jours de chasse aux gros gibiers

8^{ème} JOUR :

Transfert pour l'aéroport de Kimberley.

08h55 - enregistrement des bagages au comptoir AirLink à l'aéroport de Kimberley.

10h55 - décollage de Kimberley pour Johannesburg

11h50 – arrivée à Johannesburg

Récupération des bagages.

16h00 - enregistrement des bagages au comptoir Air France à l'aéroport de Johannesburg.

18h00 - décollage de Johannesburg pour Paris / Roissy Charles de Gaulle.

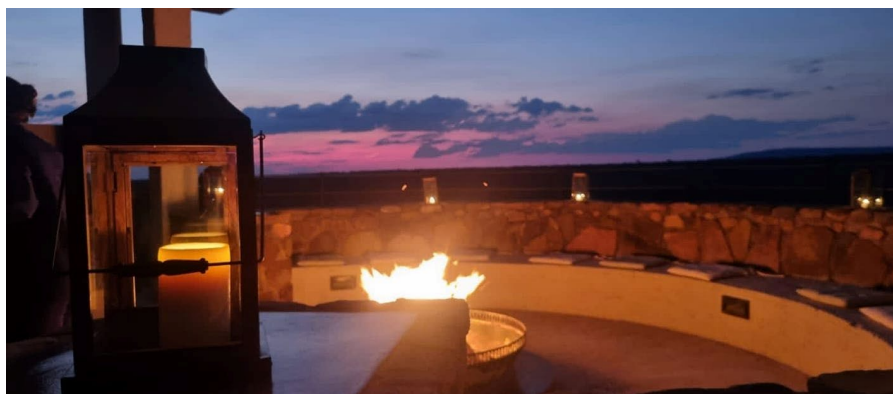
9^{ème} JOUR :

06h00 - arrivée à Paris / Roissy Charles de Gaulle

PRIX ET DESCRIPTIFS DES PRESTATIONS SAISON 2026 / 2027

Programme de 5 jours de chasse

Prix par chasseur	2 200 €
1 chasseur	
2 chasseurs et plus	2 000 €
Journée supplémentaire de chasse	360 €
Accompagnant	1300 €



CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Route de Vors 19 240 VARETZ.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux

LE FORFAIT COMPREND :

- L'accueil à l'aéroport de Johannesburg.
- Les transferts de l'aéroport à la zone de chasse et retour à l'aéroport.
- Les services d'une équipe de chasse : guide, pisteur, véhicule.
- La pension complète, trois repas par jour, eau, sodas, bière, vin à table, alcool fort.
- Skinner et première préparation de vos trophées.
- La logistique de chasse.
- Les permis, licences et cites de tous les animaux prélevés.
- Le service de traduction.
- **Notre garantie financière Française (APST) obligatoire pour les agents de voyage et les frais de dossiers : 200 €**

LE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Le billet d'avion pour Johannesburg (comptez +- 1200 € aller/retour selon le délai de réservation et la compagnie).
- Le billet d'avion Johannesburg / Kimberley (+- 200 € aller/retour).
- Le permis d'importation de l'arme (si vous venez avec la vôtre) : 150 €
- Le transport des armes (+- 200 € aller/retour pour les vols Air France et 110 € aller/retour pour les vols intérieurs).
- La location de l'arme : 250 € pour tout le séjour. Les carabines : 30.06, 308 WIN, 375HH. Toutes nos carabines sont munies de lunettes de tir adaptées. Les balles sont incluses dans le prix.
- Les dépenses personnelles.
- Les pourboires aux auxiliaires de chasse et personnel du lieu d'hébergement, +- 300 € par chasseur.
- Les taxes d'abatage des animaux tirés. Tout animal blessé non retrouvé sera facturé comme mort.
- La taxidermie ou le DIP and pack, ainsi que le rapatriement en France.
- Le rapatriement des trophées vers la France : entre 3500 € et 4000 € pour une caisse individuelle, environ 2000 € pour une caisse collective. Pour la caisse collective, les trophées arriveront au bureau ChassAtlas. Il y a environ 1 an d'attente pour l'arrivée des trophées en France.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR CHASSER EN AFRIQUE DU SUD :

- Votre passeport international en cours de validité
- Votre permis de chasser.
- Attestation d'assurance responsabilité civile chasse valable en Afrique du Sud.
- Carte européenne d'arme à feu (si vous voyagez avec votre arme).



AFRIQUE DU SUD

Taxes d'abatage trophées

Buffle (sans limite de trophée)	9000 €
Buffle femelle	3000 €
Sable (sans limite de trophée)	4100 €
Cobe de Lechwe	2000 €
Grand Koudou	2100 €
Eland du Cap	2700 €
Waterbuck (Cobe à croissant)	1900 €
Oryx	1200 €
Bubale	1100 €
Gnou bleu	1000 €
Gnou noir	1000 €
Zèbre	850 €
Damalisque blanc	600 €
Damalisque à front blanc	500 €
Springbok	490 €
Impala	380 €
Phacochère	350 €
Duiker	400 €
Steenbok	450 €
Autruche	500 €
Zèbre des montagnes	1500 €
Mouflon à manchettes	2800 €
Oryx scimitar	2200 €
Cerf rusa	2900 €
Bontebok	1700 €
Springbok slam (blanc, noir, cooper)	2600 €
Nyala	2300 €
Impala noir	2000 €
Golden Oryx	2350 €
Golden Gnou	2300 €
Cobe de montagne	900 €
Roan	5600 €

➡ Crocodiles et hippopotames sur devis personnalisé.

CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Route de Vors 19 240 VARETZ.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux

Les tirs de régulations sont uniquement pour les animaux non-trophées, femelles des espèces suivantes et animaux identifiés par le guide.

Eland du Cap mâle	1800 €
Eland du Cap femelle	1640 €
Grand koudou mâle	1300 €
Grand koudou femelle	1060 €
Golden gnou	1560 €
Oryx	850 €
Waterbuck mâle (Cobe à croissant) 20 inches maximum	1100 €
Waterbuck femelle	860 €
Bubale	880 €
Gnou bleu	800 €
Gnou noir	800 €
Cobe de Lechwe	660 €
Damalisque	350 €
Impala	300 €
Springbok	260 €
Phacochère	250 €



CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Route de Vors 19 240 VARETZ.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux